

**SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX
SECONDAIRE II ET TERTIAIRE****Communiqué de presse****Favoriser l'intégration des élèves et prévenir les risques de rupture : démarches de "case management" et de "travailleur social" dans les écoles.**

Une expérience-pilote de "case management" est mise en place dans le canton du Jura. Cette démarche, soutenue par la Confédération (OFFT), découle de la volonté du Département de la formation, de la culture (DFCS) et des sports de faciliter l'intégration professionnelle des jeunes éprouvant des difficultés et de favoriser une meilleure coordination des actions au sein des structures existantes. Pour remplir cette mission, une "case manager" - Mme Ana Laura Krähenbühl - a été engagée au Centre d'orientation scolaire et professionnelle (COSP).

En parallèle à ce projet, le DFCS a donné son feu vert à l'engagement d'un "travailleur social en milieu scolaire", pour les écoles secondaire et primaire de Delémont. Il sera chargé d'appuyer la direction des écoles dans la prévention et la gestion des problèmes à composante sociale qui interfèrent dans la scolarité de l'élève et la vie des écoles. L'objectif est la prise en charge rapide de ces élèves.

Le passage de la scolarité obligatoire vers la formation professionnelle et de celle-ci vers l'emploi, pour un certain nombre de jeunes gens, pose de réelles difficultés. Dans le contexte actuel de récession économique, les risques de ruptures de formations, ainsi que les difficultés d'intégration des jeunes sur le marché du travail, sont amplifiés. La concrétisation d'un des projets du programme de législature 2007-2010, qui vise à "prévenir les ruptures de formation et renforcer les mesures favorisant les transitions entre les filières de formation, afin d'optimiser l'accession à une certification professionnelle pour les jeunes dits vulnérables", s'avère donc d'une haute importance.

Le canton du Jura dispose dans les faits d'un large éventail de structures sur l'ensemble du parcours scolaire et jusqu'à l'insertion professionnelle des jeunes jurassien-ne-s rencontrant des difficultés. Cependant, les moyens en termes de compétences et d'infrastructures mis à disposition se heurtent souvent aux limites qu'impose le fonctionnement interne de chaque institution. Des collaborations étroites sont également nouées entre acteurs scolaires et sociaux, mais se situent le plus souvent dans le champ de l'informel.

Le case management est un concept initié par la Confédération (OFFT). Il s'agit d'une démarche visant à trouver et développer les mesures adéquates pour soutenir les jeunes dont l'accès au monde du travail risque d'être compromis. Sa finalité est aussi de pouvoir mieux coordonner les interventions et améliorer les collaborations entre les différents acteurs scolaires et partenaires sociaux. L'objectif sur le terrain est triple : aider les jeunes dits "à risque" à s'auto-responsabiliser, accroître l'efficacité des mesures mises en place par la coordination des activités de toutes les parties intéressées et, enfin, permettre aux jeunes d'achever une première formation post-obligatoire.

Les différents services du Département de la formation, de la culture et des sports sont étroitement associés dans l'opération. Un groupe de coordination présidé par le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO) est mis en place pour suivre et évaluer l'opération. Une personne a été engagée pour mettre en œuvre le case management dans le Jura et proposer des pistes d'amélioration. Il s'agit Mme Ana Laura Krähenbühl, psychologue et conseillère en orientation, qui travaillera dans le cadre d'un mandat à 70% au sein du Centre d'orientation scolaire et professionnelle (COSP).

Dans le cadre de cette première étape ou phase pilote, les actions soutenues vont impliquer de manière plus particulière les élèves et milieux suivants :

- les élèves des écoles secondaires de Delémont et de Courrendlin;
- les jeunes participant à des mesures de transition après la scolarité obligatoire telles que l'Option réussite et le Semestre de motivation (EFEJ);
- Les apprenti-e-s de certains métiers de la division artisanale du CEJEF, les jeunes en formation élémentaire (2 ans) et ceux participant aux ateliers de formation pratique.

En parallèle à ce projet, une autre démarche visant également un meilleur suivi et prévention des difficultés scolaires et d'apprentissage, sera expérimentée dès la rentrée scolaire prochaine dans les écoles de la scolarité obligatoire à Delémont. Il s'agit de l'engagement d'un "travailleur social en milieu scolaire", chargé d'appuyer la direction de l'école dans la prévention et la gestion des problématiques psychosociales interférant dans la scolarité de l'élève. L'objectif est la prise en charge rapide d'élèves qui présentent des problèmes à composante sociale et perturbent la vie des écoles. Le travailleur social engagé travaillera directement au sein des écoles de Delémont, Collège et Ecole primaire, et sera ainsi bien identifié des enseignants et des élèves de l'école

Le DFCS soutient activement ce projet, qui s'inscrit dans un partenariat avec les écoles de Delémont, le Service de l'action sociale et le Service de l'enseignement. Le travailleur social aura aussi comme mission de faciliter et d'optimiser le fonctionnement du réseau des intervenants. Il sera un intermédiaire et un interlocuteur des partenaires de l'école sans toutefois se substituer à eux.

Personnes de contact : Ana Laura Krähenbühl, case manager et cheffe de projet; 032 420 79 50, ana-laura.krahenbuhl@jura.ch; Lionel Socchi, collaborateur scientifique au SFO et président du groupe de coordination, 032 420 71 73, lionel.socchi@jura.ch; Daniel Brosy, chef du Service de l'enseignement de la scolarité obligatoire, 032 420 54 14, daniel.brosy@jura.ch.